

<https://www.pressegauche.org/Depot-du-Principe-de-Joyce-Les-Atikamekw-deposent-le-Principe-de-Joyce-aux>



Dépôt du Principe de Joyce - Les Atikamekw déposent le Principe de Joyce aux gouvernements du Québec et du Canada

Date de mise en ligne : lundi 16 novembre 2020



- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

NITASKINAN, QC, le 16 nov. 2020 - Le conseil des Atikamekw de Manawan (CDAM) et le conseil de la Nation Atikamekw (CNA) déposent aujourd'hui le mémoire du « Principe de Joyce » au bureau du premier ministre du Québec, M. François Legault, ainsi qu'à celui du premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau. Les Atikamekw sont catégoriques, le principe de Joyce doit être adopté afin de faire valoir les droits des Autochtones au Québec et au Canada en matière de santé et de services sociaux.

Le principe de Joyce est une initiative du CDAM suite au décès tragique de Joyce Echaquan, le 28 septembre 2020, à l'hôpital de Joliette. Il s'agit d'un appel à l'action et à l'engagement lancé auprès des gouvernements afin de faciliter la transition vers des systèmes de santé et de services sociaux plus sécuritaires et exempts de discrimination pour les autochtones à travers le Québec et le Canada.

« Le 28 septembre 2020, ma femme, la mère de mes enfants, nous a été arrachée dans des circonstances inhumaines dont nous avons tous été témoins. La mort de Joyce a été une terrible tragédie pour nos enfants et moi. Je souhaite que les gouvernements du Québec et du Canada adoptent le Principe de Joyce afin que ce terrible événement ne soit pas survenu en vain, que sa voix sonne le début de réels changements pour tous les Autochtones afin que plus jamais personne ne soit victime de racisme systémique », a déclaré Carol Dubé, conjoint de Joyce Echaquan.

« Les membres de la communauté de Manawan doivent avoir la certitude que nous prenons tous les moyens afin de garantir la sécurité dans le système de santé. En adoptant le Principe de Joyce et en mettant les bonnes personnes aux postes stratégiques, cela constituera un grand pas vers l'établissement de la confiance qui est fondamentale » a affirmé Paul-Émile Ottawa, Chef de Manawan.

« C'est une journée importante, non seulement pour la famille de Joyce Echaquan mais également pour la Nation Atikamekw, les autochtones, le Québec et le Canada. Il appartient maintenant aux gouvernements de démontrer une volonté de changements profonds. L'adoption du Principe de Joyce devra se faire incessamment. Le monde entier a entendu les cris de Joyce, tous ont été indignés par la façon dont elle a été traitée et maintenant les yeux sont tournés vers ce que les gouvernements du Québec et du Canada feront pour que Joyce ne soit pas oubliée et pour que de telles situations ne se reproduisent plus », a déclaré Constant Awashish, Grand Chef de la Nation Atikamekw.

Le Principe de Joyce sera acheminé directement à d'autres élus, à certains ministères, provinciaux et fédéraux, ainsi qu'à des organisations de la société civile pour considération. Le mémoire du Principe de Joyce sera mis à disposition de tous et ce dès aujourd'hui par le biais de la page Facebook du Principe de Joyce ainsi que sur demande via le courriel principedejoyce@atikamekwsipi.com. Le CDAM et le CNA remercient les organisations et les individus qui ont contribué à l'élaboration du Principe de Joyce et déjà manifesté leur appui pour son adoption. Nous continuons de rassembler les appuis via courrier et courriel alors que nous diffusons le mémoire du Principe de Joyce à travers le Canada.

La tragédie de la mort de Joyce Echaquan ne tolère pas l'inertie. C'est en travaillant ensemble et rapidement que nous arriverons à établir un équilibre respectueux des droits de tous et pour tous.